

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ

DEVENEZ EXPERT GRÂCE À CETTE FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE !

Métier préparé

Le **Manager de l'innovation et du développement d'activités** prépare aux métiers liés à l'innovation avec la dimension de création / développement d'activité innovante. A l'issue de ce cursus, l'étudiant diplômé saura mener une veille, appliquer les méthodes et outils d'innovation, gérer des projets innovants, concevoir un produit (produit et service) en fonction des besoins du marché, mobiliser les moyens (humain et financier) pour développer l'activité, et valoriser un projet.

Compétences visées

Compétences techniques : Maîtriser les techniques de l'innovation, s'approprier et appliquer les techniques de créativité, identifier la méthode projet adéquate, travailler en mode projet, démontrer / Argumenter la faisabilité technique et juridique du projet innovant, maîtriser l'analyse financière du projet

Savoir-être : pitcher son projet, convaincre les parties prenantes, travailler en mode collaboratif / projet

Débouchés

- Responsable et directeur R&D ou bureau d'études ou production ou industrialisation
- Responsable / directeur innovation
- Chef de projet innovation
- Responsable / chargé d'affaires
- Créateur d'activité ou d'entreprise
- Createur de produit, d'activité, innovation, développement d'activité

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE), de niveau bac +6. D'une durée de 12 mois, en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, le Mastère Spécialisé® Manager de l'Innovation et du Développement d'Activité, vous permet d'acquérir des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...), adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain. Ainsi, vous serez en capacité de devenir un acteur majeur de l'entreprise !

DIPLÔME

Mastère Spécialisé® Manager de l'innovation et du développement d'activité en co-accréditation avec Arts et Métiers ParisTech, labellisé n° 874 par la Conférence des Grandes Ecoles Co-accrédité avec l'école d'ingénieurs Arts et Métiers ParisTech, le programme vise la maîtrise d'une double compétence : une connaissance de l'innovation et de ses enjeux, et la capacité à mettre en oeuvre des méthodes de développement d'activité.

ETUDIANT, CONTRAT PROFESSIONNALISATION, FORMATION CONTINUE

Durée : 72 jours
sur 12 mois
Code WEB : MSINDA

Public

Etudiants en poursuite d'études
Salariés d'entreprise
Demandeurs d'emploi
Reprise d'études
En reconversion

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7) ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle.
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Modalités d'admission

- La sélection s'appuie sur plusieurs éléments :
- Analyse du dossier
- Vérification des prérequis
- Entretien de sélection
- Commission de sélection
- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois.
- L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise. Les périodes à l'école alternent entre CESI et Arts et Métiers ParisTech.

Frais de scolarité

Selon le statut choisi : nous contacter.

OBJECTIFS

Révéler ses talents d'innovateur créatif, agile et responsable
Initier, conduire et porter des projets d'innovation
Repérer et fédérer les talents complémentaires
Instaurer une culture d'innovation participative dans l'entreprise
Réaliser une analyse stratégique
Réaliser un business plan
Structurer l'activité et créer de la valeur
Savoir communiquer son projet innovant aux parties prenantes

PÉDAGOGIE

Projets réalisés

Mettre en place une démarche d'innovation participative au sein de l'entreprise pour recueillir les idées terrain et insuffler une culture innovation
Réaliser une analyse du cycle de vie dans une perspective d'écoconception afin d'intégrer la dimension environnementale
Présenter le Business plan de son projet innovant devant des investisseurs potentiels

Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider le projet fil rouge Innovation
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE
Des experts métiers issus du monde de l'entreprise
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur
Parcours en alternance
Accélérateur de carrière
Ce cursus Mastère Spécialisé® est classé à la 8e place dans la catégorie Management de l'innovation du classement Eduniversal.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Paris - Nanterre

Trois rentrées possibles par an en octobre, février et/ou juin